

30 MARS 2021

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 25/03/2021**

L'an deux mille vingt et un le vingt-cinq du mois de mars à 18 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du CCAS à Airvault.

14 présents : AUBRY Lucienne, BARIGAULT Maryse, BRAUD Françoise, CADET Nadia, CHABAUTY Gérard, CHARRIER Maryse, DAMBRINE Frédérique, FOUILLET Olivier, JOZEAU Sylvie, LAURANTIN Jean-Claude, MARSAULT Hélène, POUPIN Anne-Marie, REAU Micheline, RICHARD Françoise.

Excusé (e) s : Brigitte BAUDON, Véronique DIGUET, Gérard GIRET, Cécile GLORIAU, Pierrette MILLASSEAU, Daniel ROBERT, Nadine VIVIER

Absent (e) s :

Françoise RICHARD a été élue secrétaire de séance.

COMPTE DE GESTION 2020

Mme La Vice-Présidente expose :

Le compte de gestion est conforme au compte administratif et propose son adoption.

Délibération n° D 2021-003

Après s'être fait présenté les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire. Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil d'Administration, après délibération et par 13 voix pour et 1 abstention des membres présents ou représentés, déclare que les résultats (excédents, déficits, besoins de financement) constatés au Compte de Gestion et au Comptes Administratif 2020 sont conformes.

Les Comptes de Gestion (CG) des budgets du CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET dressés pour l'exercice 2020 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve.

Pour extrait conforme,

Airvault le 26 mars 2021

La Vice-Présidente,

Frédérique DAMBRINE

